

Saint- Martin -d'Hères, le 6 décembre 2016

Monsieur le Président du Conseil Académique de l'université
Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil Académique de
l'Université Grenoble-Alpes

**Convocation du Conseil Académique
de l'Université Grenoble-Alpes**

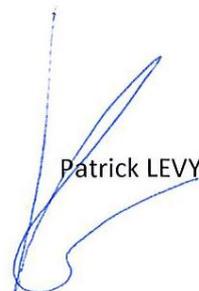
Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Académique (CAC) qui se tiendra le :

Le mardi 13 décembre 2016 à 09h30

**Auditorium de l'IMAG (rez-de-chaussée)
Bâtiment IMAG (bâtiment neuf situé derrière le bâtiment Présidence de l'UGA)
700 avenue Centrale
Domaine universitaire de Saint -Martin - d'Hères**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Académique du 13 septembre 2016,
- 2- Qualification à donner aux emplois de maîtres de conférence et professeurs des universités : campagne emploi 2017,
- 3- Avis sur les orientations du schéma directeur de la documentation
- 4- Questions diverses.



Patrick LEVY

PROCURATION

Conseil Académique de l'Université Grenoble-Alpes

Je soussigné(e).....
donne procuration à.....
pour me représenter et voter en mon nom lors du Conseil Académique du **13 décembre 2016**.

Fait à Saint- Martin- d'Hères le

Signature

- NB :
- Cette procuration est à remettre à la personne de votre choix qui doit impérativement être membre du CAC (sans distinction de collège) ou à transmettre par mail à daji-service-institutionnel@univ-grenoble-alpes.fr en amont de la réunion.
 - Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.